

Chairmanship of Azerbaijan
Council of Europe
May 2014 - November 2014

Présidence de l'Azerbaïdjan
Conseil de l'Europe
Mai 2014 – Novembre 2014

Baku Conference – First Council of Europe Platform Exchange on Culture and Digitisation “Creating an enabling environment for digital culture and for empowering citizens”
4-5 July 2014, Baku, Azerbaijan

Conférence de Bakou – Première plate-forme du Conseil de l'Europe d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture «Création et mise en place d'un climat propice à la culture numérique et à l'autonomisation des citoyens»,
4-5 juillet 2014, Bakou, Azerbaïdjan

Mədəniyyət və rəqəmsallaşmanın mübadiləsi üzrə Birinci Platforma – Bakı konfransı
“Rəqəmsal mədəniyyət və vətəndaşların imkanlarının artırılması üçün əlverişli mühitin yaradılması”
4-5 iyul 2014, Bakı, Azərbaycan

Note conceptuelle



**Ministry of Culture and Tourism
of the Republic of Azerbaijan**



Toile de fond

Le numérique imprime sa marque sur le XXI^e siècle, non seulement par l'avènement des nouvelles technologies, mais aussi à travers la culture de notre environnement de l'information, qui a des incidences importantes sur nos sociétés. Plusieurs rapports mondiaux publiés récemment soulignent l'importance de la société de la connaissance et du rôle de la culture qui y est associée en matière de développement¹.

Lors de la préparation de la Conférence ministérielle de 2013, qui portait sur l'accès à la culture et sur la gouvernance de cette dernière, le Conseil de l'Europe a souligné l'importance des besoins individuels et collectifs des utilisateurs vis-à-vis des médias numériques. Les analyses ont laissé entrevoir les risques qui pèsent sur la diversité culturelle en Europe et la nécessité de réunir les conditions adaptées à la production de contenus culturels et à la créativité à l'ère numérique. Si l'objectif est de garantir l'accès et la participation à la culture les plus larges possibles et si l'on veut mettre pleinement à profit les possibilités de créativité individuelle et collective, le numérique doit être accompagné de politiques culturelles éclairées, en accord avec le nouveau monde numérique. Il faut acquérir et échanger des données, des informations et des connaissances afin d'élaborer ces politiques. Le rôle et la fonction des installations culturelles et du service public sont des questions essentielles qui doivent intéresser les gouvernements. L'éducation aux médias et le défi de la « translittératie » sont tout aussi importants. En effet, sans cette dernière, le numérique pourrait ne pas être autant qu'on l'espère un moteur de démocratisation, de démocratisation de la culture et d'autonomisation des individus.

Dans leur déclaration finale, les Ministres de la culture ont invité le Conseil de l'Europe :

« A offrir une plateforme d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour les décideurs, de coopération pour les praticiens et la société civile, sur l'impact du numérique sur la culture et à examiner des orientations européennes communes pour promouvoir – dans le respect des droits et libertés garantis par la Convention européenne des droits de l'homme et de la diversité culturelle, surtout sur Internet – la gouvernance démocratique de la culture en assurant notamment l'accès et la participation des citoyens à la culture à l'époque du numérique »².

La présente note conceptuelle pour la « première plate-forme d'échanges sur l'incidence du numérique sur la culture », qui se tiendra à Bakou les 4 et 5 juillet 2014 dans le cadre de la présidence azerbaïdjanaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, est inspirée des rapports approuvés par le Bureau du CDCPP en octobre 2013³ et de la réunion plénière du CDCPP tenue en mars 2014⁴.

Elle est structurée autour des enseignements tirés de la Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres chargés des médias et de la société de l'information (Belgrade, 7-8 novembre 2013), du Forum mondial de la démocratie (Strasbourg, 23-29 novembre 2013), d'une conférence internationale « Politiques publiques d'éducation aux médias et à l'information en Europe » organisée par l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris, 13-14 décembre 2013) et de la conférence à haut niveau de l'Unité de la gouvernance de l'internet du Conseil de l'Europe, intitulée « Construire l'environnement numérique – Garantir nos droits sur internet » (Graz, 13-14 mars 2014).

Thème de la conférence

Celle-ci devrait porter sur la « création et mise en place d'un climat propice à la culture numérique et à l'autonomisation des citoyens »

Des questions transversales comme l'éducation aux médias et les divergences concernant l'adoption et l'utilisation de la technologie numérique à des fins culturelles – en lien avec les questions d'inclusion et de cohésion sociales – s'ajouteront au thème de la conférence, abordé sous deux angles principaux définis par les partenaires :

¹ Par exemple : rapport de l'UNESCO sur les sociétés du savoir (2013), rapport sur les tendances de l'IFLA (2013), Rapport sur l'économie créative du PNUD (2013), Déclaration de Hangzhou sur la culture (2013).

² MinConfCult(2013)7 (sans soulignement dans l'original)

³ CDCPP-Bu(2013)10

⁴ CDCPP(2014)9

- Quelle est la meilleure façon de combler le fossé existant entre les institutions culturelles numériques et pré-numériques ?
- Quelle est la meilleure façon de concilier l'expression, la création et la production culturelles numériques et pré-numériques ?

Parmi les questions pratiques traitées figurent notamment :

- Comment promouvoir l'accès et la participation à la culture numérique et combler le fossé numérique ?
- Quels nouveaux rôles professionnels et quelles mentalités pour les acteurs des institutions culturelles ?
- Comment promouvoir la gouvernance et les ressources pour les institutions culturelles (publiques) et favoriser le passage à l'ère numérique ? Quel rôle pour les acteurs privés ?
- Qui sont les acteurs créatifs ? Qui sont les artistes ? Quelles sont les nouvelles formes d'art et de pratiques artistiques ?
- Quelles sont les nouvelles spécificités des secteurs relatives aux données et contenus ouverts, par exemple l'art, les marchés, le tourisme ?
- Comment stimuler l'expression culturelle, la création et la production à l'ère numérique ? Faut-il une nouvelle réglementation ?
- Quel rôle pour les villes, les régions et les *terroirs* compte tenu de l'impact socioéconomique de leur activité culturelle numérique ?

Cinq documents d'information serviront de déclencheur aux débats, et notamment : un inventaire des incidences de la numérisation sur le secteur culturel (et notamment les institutions culturelles publiques) ; un document sur les nouvelles pratiques et besoins en matière d'expression et de création culturelles ; un article sur les questions d'éducation aux médias ; une étude des formes artistiques émergentes et de la nécessité de nouvelles règles ; et une première compilation d'études de cas et de bonnes pratiques relatives à l'évolution de la culture de l'ère pré-numérique à l'ère numérique.

La manifestation sera très interactive et prendra la forme de sessions plénières, de tables rondes et de groupes de travail. Elle sera facilitée par des spécialistes de la question, avec pour objectif d'optimiser la contribution des participants.

Résultats de la conférence

La conférence devrait produire les résultats ci-après, qui seront ensuite affinés en coopération avec le CDCPP et les partenaires intéressés de la conférence :

- 1) des éléments pour des orientations politiques⁵ sur les questions prioritaires identifiées durant la conférence (par exemple, assurer l'accès et la participation à la culture numérique – combler le fossé numérique ; promouvoir la gouvernance et des ressources pour les institutions culturelles publiques – faciliter le passage à l'ère numérique ; stimuler l'expression, la création et la production culturelles – répondre aux besoins d'une nouvelle réglementation) ;
- 2) des idées pour d'éventuelles initiatives transversales du Conseil de l'Europe, et notamment sur la numérisation et une nouvelle culture de la démocratie.

Participants

La conférence a pour but de rassembler des représentants des ministères de la Culture et/ou d'autres ministères concernés, ainsi que des professionnels de la culture/des médias, des représentants d'associations professionnelles, d'organisations de la société civile et des chercheurs dont le travail est axé sur les aspects culturels de la

⁵ Deux documents d'orientation politique seront produits en 2014/15

numérisation. Des représentants d'organisations internationales actives en la matière seront également invités. Des efforts particuliers seront consentis pour garantir la participation de jeunes (et de plus jeunes) représentants des groupes présents à l'événement.

Le Gouvernement d'Azerbaïdjan se charge aimablement de prendre en charge les déplacements et l'hébergement d'un participant par Etat signataire de la Convention culturelle européenne (un représentant gouvernemental ou un acteur culturel, à savoir un représentant d'une institution culturelle, un artiste, un producteur du secteur culturel ou des médias ou un chercheur spécialisé, comme suggéré par le gouvernement).

Questions pratiques

Les invitations à la conférence seront envoyées d'ici mi-avril et les inscriptions seront closes le 16 mai.

Un site web dédié à la conférence sera accessible à partir de mi-avril. Il présentera des documents provisoires de référence et permettra d'accéder aux documents préparés pour la Conférence ministérielle de 2013 sur la culture, ainsi que des informations pratiques, et notamment sur les questions de visa et l'accès à l'outil d'inscription en ligne.